



CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Mai 2026

L'analyse

Les Fabriques de la Connaissance

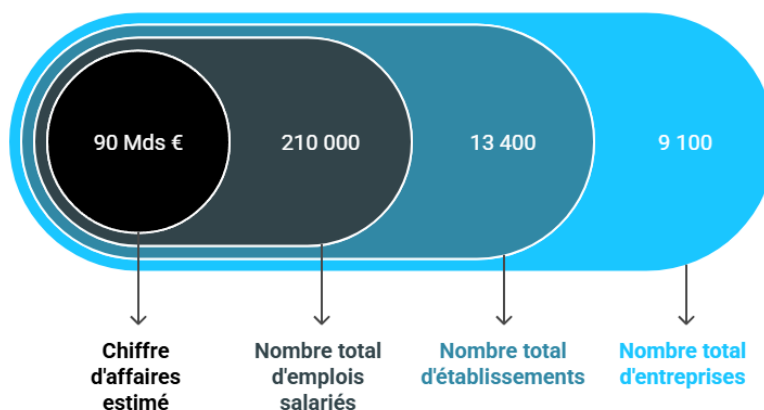
Les champions discrets de l'économie régionale Radiographie des entreprises à potentiel en région Provence- Alpes-Côte d'Azur



Un partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette étude vise à identifier et à caractériser les « entreprises à potentiel » implantées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à partir d'une méthodologie spécifiquement dédiée. Ces entreprises, qu'elles soient innovantes, internationalisées ou à forte croissance sont susceptibles de soutenir durablement la croissance, l'innovation et l'attractivité de l'économie régionale. À l'échelle régionale, on comptabilise à un peu plus de 9 000 le nombre d'entreprises à potentiel. Elles représentent 13 426 établissements, 210 000 salariés (14% des salariés du secteur concurrentiel régionaux), génèrent près de 90 milliards d'euros de chiffre d'affaires estimé et représentent 14 % de la valeur ajoutée régionale estimée.

Figure 1 – Chiffres clés des entreprises régionales à potentiel



Source : MAGE – réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

Le paysage des entreprises à potentiel présente une **forte dualité** : quelques acteurs majeurs — *CMA CGM, Airbus Helicopters, STMicroelectronics, Lyondell Chimie* — côtoient une large base de **TPE et PME**, qui constitue le socle du tissu économique régional.

Pour l'innovation, l'étude identifie **2 133 entreprises** (72 000 emplois, 2 833 établissements, 44 Md€ de chiffre d'affaires). Deux profils structurent l'ensemble :

- Le **tertiaire supérieur** très représenté en volume (ingénierie, informatique, analyse) ;
- L'industrie, moins représentée en nombre d'établissements, demeure déterminante par son poids en emplois et sa contribution à l'export.

Géographiquement, ces entreprises innovantes sont **fortement polarisées** autour de grands bassins comme **Aix-Marseille, Sophia Antipolis/Nice, le corridor toulonnais, Avignon/Agroparc...** Des **clusters territoriaux d'innovation** qui peuvent relever d'une stratégie planifiée (Sophia Antipolis), d'un héritage industriel (Toulon) ou d'une trajectoire de reconversion (Rousset) et qui illustrent le rôle central de l'action publique et des écosystèmes locaux dans la structuration et l'accélération de ces dynamiques.

6 489 entreprises relèvent de l'internationalisation (170 000 emplois, 9 577 établissements, 80 Md€ de CA estimé, dont 26 Md€ à l'export). L'export constitue la modalité la plus fréquente, mais les **montants exportés sont très concentrés** : une minorité d'acteurs réalise une part majeure des volumes.

Les PME à forte croissance (10–249 salariés) représentent 1 420 entreprises identifiées (34 400 emplois, 2 664 établissements, 11 Md€ de CA). Elles se concentrent principalement dans les **services supérieurs**, le **commerce** et les **services aux particuliers**, suggérant des trajectoires plus fréquentes dans des activités « à **cycle court** » et à capacité de montée en charge rapide où **l'export apparaît souvent comme un premier pas** vers le changement d'échelle.

L'**innovation** et l'**internationalisation** se renforcent mutuellement et constituent les principaux leviers de compétitivité des entreprises régionales. Pour les entreprises innovantes, l'ouverture internationale n'est pas une option : **elle conditionne souvent la viabilité**, l'accès aux marchés, aux partenaires et aux chaînes de valeur.

Synthèse	3
1. Les entreprises à potentiel : un levier majeur de croissance régional	5
1.1 La méthodologie employée	5
1.2 Les grands résultats à l'échelle régionale	6
2. L'innovation : d'une dynamique d'entreprise à un moteur territorial.....	6
2.1 Les entreprises innovantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un tissu dense ouvert sur le monde	6
2.2 Trois trajectoires territoriales : comment l'innovation s'ancre dans les territoires en région ?.....	10
3. Les entreprises internationalisées : des racines locales, un rayonnement mondial	12
4. Les PME à forte croissance	16
5. Table des illustrations	17

1. Les entreprises à potentiel : un levier majeur de croissance régional

1.1 La méthodologie employée

Cette étude sur les entreprises à potentiel constitue un premier jalon pour repérer les acteurs susceptibles de générer durablement croissance, innovation et attractivité dans l'économie régionale de demain.

Trois axes d'analyse ont été retenus pour identifier ces entreprises à potentiel :

- **L'innovation**, marqueur clé de la compétitivité internationale, qui traduit la capacité d'une entreprise à développer de nouveaux produits, procédés ou services, et à se positionner sur des marchés à forte valeur ajoutée ;
- **L'internationalisation**, indicateur de compétitivité et de solidité économique. Les entreprises exportatrices ou intégrées dans des chaînes de valeur mondiales présentent généralement une meilleure capacité d'adaptation, notamment grâce à l'accès à des marchés plus larges et diversifiés ;
- **La forte croissance des PME**, indicateur complémentaire des deux précédents, qui permet d'identifier les entreprises engagées dans un changement d'échelle et portées par une dynamique entrepreneuriale soutenue.

Différents critères (et bases de données associées) ont ensuite été retenus pour repérer ces entreprises :

- **L'innovation** : entreprises répondant à au moins un des critères suivants : dépôt d'un brevet ; adhésion à un pôle de compétitivité ; implantation dans une pépinière technologique ou une technopole ; participation à un programme H2020 ; présence dans les fichiers du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (notamment via ScanR). ;
- **L'internationalisation** : entreprises présentant au moins l'un des éléments suivants : actionnariat étranger ; détention d'une filiale à l'étranger ; exportations d'au moins 1 000 € sur le dernier exercice connu. Source : DIANE.
- **La forte croissance des PME** (10 à 249 salariés) : sur les trois dernières années disponibles entre 2018 et 2024 (selon disponibilité des données), entreprises affichant une croissance moyenne d'au moins 10 % par an sur 3 ans, mesurée prioritairement sur l'emploi (18 % des entreprises identifiées), puis à défaut sur la masse salariale (78 %), la valeur ajoutée (3 %), et enfin le chiffre d'affaires (1 %). Source : DIANE.

Les indicateurs présentés portent sur les entreprises du **secteur privé dont le siège social est situé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, ainsi que sur l'ensemble de leurs établissements en région. Cette approche permet de mesurer un tissu économique régional cohérent, mais elle peut sous-estimer certains sites majeurs lorsque le siège est localisé hors région (par exemple, Naval Group).

La comptabilisation et la localisation des emplois a été réalisée grâce au modèle d'analyse géolocalisé de l'économie développé par la CCIAMP (cf. pour plus de détails, se reporter à l'annexe).

1.2 Les grands résultats à l'échelle régionale

À l'échelle régionale, ces entreprises à potentiel représentent 9 080 entreprises, 210 000 salariés dans 13 426 établissements pour près de 90 milliards de chiffre d'affaires estimé et un poids dans la valeur ajoutée régionale estimée à 14 %.

Figure 2 - Entreprises à potentiel en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Chiffres clés

Grands secteurs	Entreprises	Etablissements	Répartition des établissements	Effectifs salariés	Répartition de l'effectif	CA estimé (M€)
Agriculture	97	129	1%	1 123	1%	143
Industrie	1202	1 756	13%	58 621	28%	25 742
Construction	717	880	7%	11 556	6%	2 688
Commerce	2095	3 512	26%	31 722	15%	19 037
Logistique	368	572	4%	17 863	9%	26 580
Services aux particuliers	944	1 804	13%	32 225	15%	4 135
Services supports	481	777	6%	15 077	7%	2 189
Services tertiaire supérieur	3176	3 996	30%	40 375	19%	9 484
Total	9080	13 426	100%	208 561	100%	89 998

Source : MAGE – entreprises à potentiel, réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

On retiendra aussi un contraste entre les "géants" et "l'armée silencieuse" avec une dualité entre :

- Quelques acteurs massifs, des grands groupes comme la CMA CGM, Airbus Helicopters, Lyondell Chimie, STMicroelectronics, qui tirent vers le haut les indicateurs d'activité, d'emplois et de chiffre d'affaires ou des ETI régionales comme Amadeus, V. Mane Fils ou Virbac ; ces 7 entreprises (et leurs filiales locales) représentent ainsi 22 500 salariés, 33 milliards d'€ de CA (dont 22 pour la seule CMA-CGM).
- Une base plus diffuse, un grand nombre de TPE et PME, qui constituent le socle des entreprises à potentiel même si leurs productions individuelles sont plus modestes.

2. L'innovation : d'une dynamique d'entreprise à un moteur territorial

2.1 Les entreprises innovantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un tissu dense ouvert sur le monde

À l'échelle des entreprises, l'innovation relève d'abord d'une dynamique individuelle. Mais, par effet d'agglomération, de spécialisation et d'entraînement, elle devient aussi un levier de transformation et de compétitivité territoriale.

Au niveau régional, 2 133 entreprises ayant leur siège sur le territoire ont été identifiées comme innovantes au regard des critères choisis et détaillés dans le point 1.1. Elles représentent 72 000 salariés répartis sur 2 833 établissements, pour un chiffre d'affaires estimé à 44 milliards d'euros. Ce tissu est majoritairement récent : près des deux tiers des établissements ont été créés au cours de la dernière décennie, ces établissements sont fortement polarisés autour de quelques territoires : Aix-en-Provence, la technopole de Sophia Antipolis (Valbonne, Biot, Grasse) et Marseille concentrent plus du quart des implantations.

L'ouverture internationale constitue un marqueur fort : 18 % des entreprises innovantes exportent, soit un niveau très supérieur à la moyenne de l'économie régionale (estimée à 3 %). Ces entreprises génèrent près de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'export.

Deux profils sectoriels émergent : le tertiaire de conception et l'industrie de production/export

Au niveau sectoriel, deux profils se dégagent : le tertiaire supérieur domine par le nombre, l'industrie par l'impact économique,

- **Le tertiaire supérieur** regroupe la majorité des établissements (57 %), mais son poids économique reste moindre, avec 27 % des emplois et 4 milliards de chiffre d'affaires. On y trouve un tissu majoritairement composé de petites unités, dont l'effectif moyen est de 12 salariés. Trois activités dominent en termes d'emplois : le conseil en systèmes et logiciels informatiques (5 400 salariés), où s'illustre notamment un grand acteur comme Amadeus ; l'ingénierie et études techniques (5 300 salariés) avec des entreprises comme Onet Technologie CN, Avantix ou Seres Technologie ; la R&D représente quant à elle 3 300 salariés, portée notamment par des entreprises comme Immunotech, Innate, Nuvisan ou Horus Pharma dans le domaine des biotechnologies, Naos les laboratoires dans la cosmétique ou Microchip Technology dans la microélectronique
- **L'industrie**, à l'inverse, pèse bien au-delà de sa représentation numérique : avec seulement un établissement sur 5, elle regroupe 34 000 emplois (47% du total), 13 milliards de CA et surtout 8,6 milliards de CA export, soit 86% de l'export innovant régional. C'est le moteur économique et commercial de l'innovation en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque établissement industriel innovant emploie en moyenne 55 salariés. On y retrouve de grands groupes comme Airbus Helicopters ou STMicroelectronics, aux côtés de PME et ETI ancrées localement telles que Pellenc, Virbac, les laboratoires M&L ou Robertet SA.

À noter enfin le **cas particulier de la logistique** : avec seulement 47 établissements, ce secteur affiche le CA sectoriel le plus élevé de tous — **23 milliards d'euros** —, porté en majeure partie par la présence de **CMA CGM**, dont le poids rappelle que quelques acteurs peuvent à eux seuls faire basculer les agrégats régionaux.

Figure 3 – Entreprises innovantes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Chiffres clés

Grands secteurs	Entreprises	Etablissements	Répartition des établissements	Effectifs salariés	Répartition de l'effectif	CA estimé (M€)
Agriculture	17	20	1%	214	0%	17
Industrie	427	614	22%	33 985	47%	13 270
Construction	21	61	2%	3 128	4%	710
Commerce	173	283	10%	3 016	4%	1 641
Logistique	17	47	2%	4 790	7%	23 112
Services aux particuliers	58	150	5%	5 837	8%	930
Services supports	37	53	2%	1 340	2%	316
Services tertiaire supérieur	1383	1 605	57%	19 692	27%	4 095
Total	2133	2 833	100%	72 002	100%	44 092

Source : MAGE – entreprises à potentiel, réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

À un niveau sectoriel plus fin, on observe une surreprésentation des activités de R&D — notamment en biotechnologie — ainsi que de la fabrication pharmaceutique, de l'instrumentation scientifique, des composants électroniques, de l'aéronautique et du spatial, et, dans les services, de la programmation informatique et de l'ingénierie.

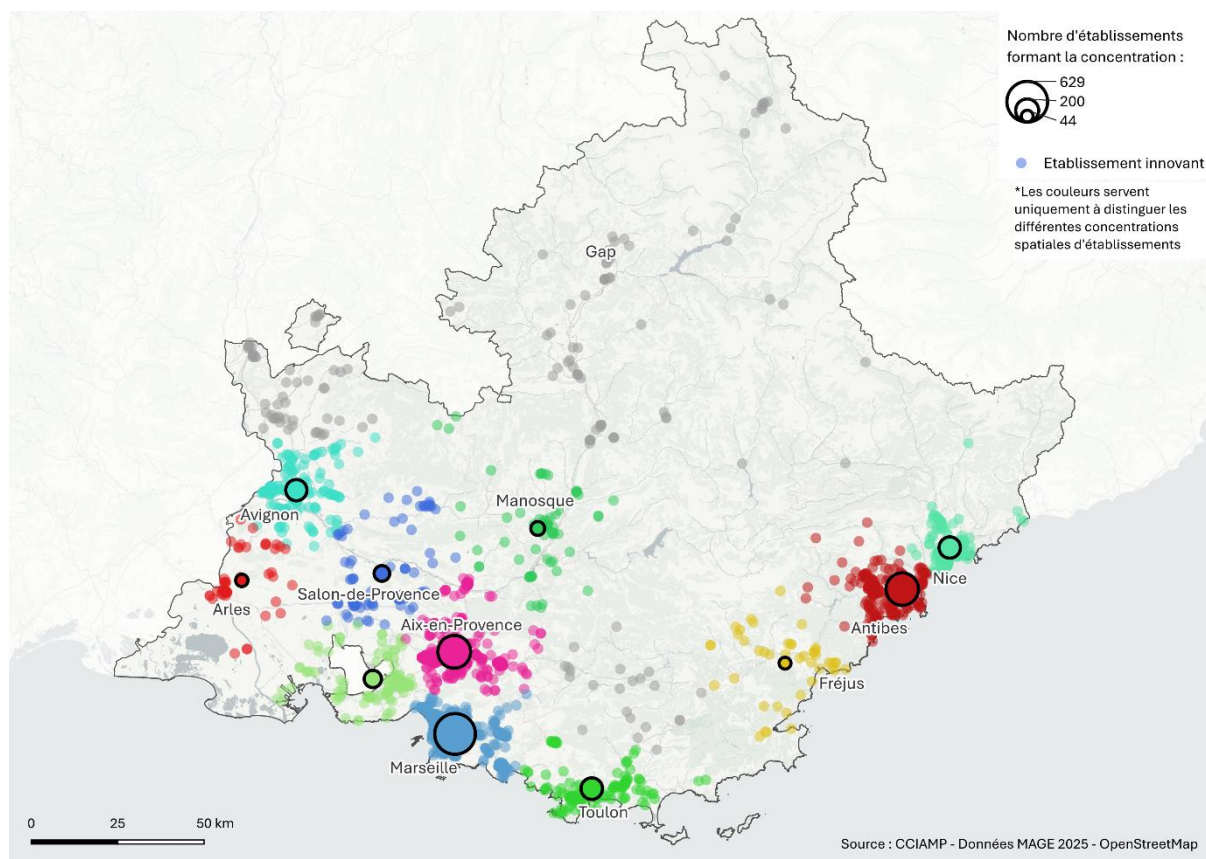
Une géographie de l'innovation polarisée

La cartographie des établissements en lien avec des entreprises ayant leur siège en région Provence-Alpes-Côte d'Azur met en évidence des clusters d'innovation, certains d'envergure nationale, d'autres en lien avec une filière ou une dynamique plus locale.

Par effet de densité, les concentrations les plus importantes se situent au sein ou à proximité des grandes métropoles et villes régionales, notamment :

- Sur la métropole Aix-Marseille-Provence, avec deux grandes polarités centrées à **Aix-en-Provence** et **Marseille** ;
- Pour les Alpes-Maritimes, sur la technopole de **Sophia Antipolis** et le **centre-ville de Nice** ;
- Pour la **métropole toulonnaise**, le long de l'A50, de la commune d'Ollioules à l'ouest aux zones d'activité à l'est de Toulon ;
- Et enfin pour le Vaucluse, dans le **centre d'Avignon** et **Agro-parc**.

Figure 4 – Polarisation des établissements innovants en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

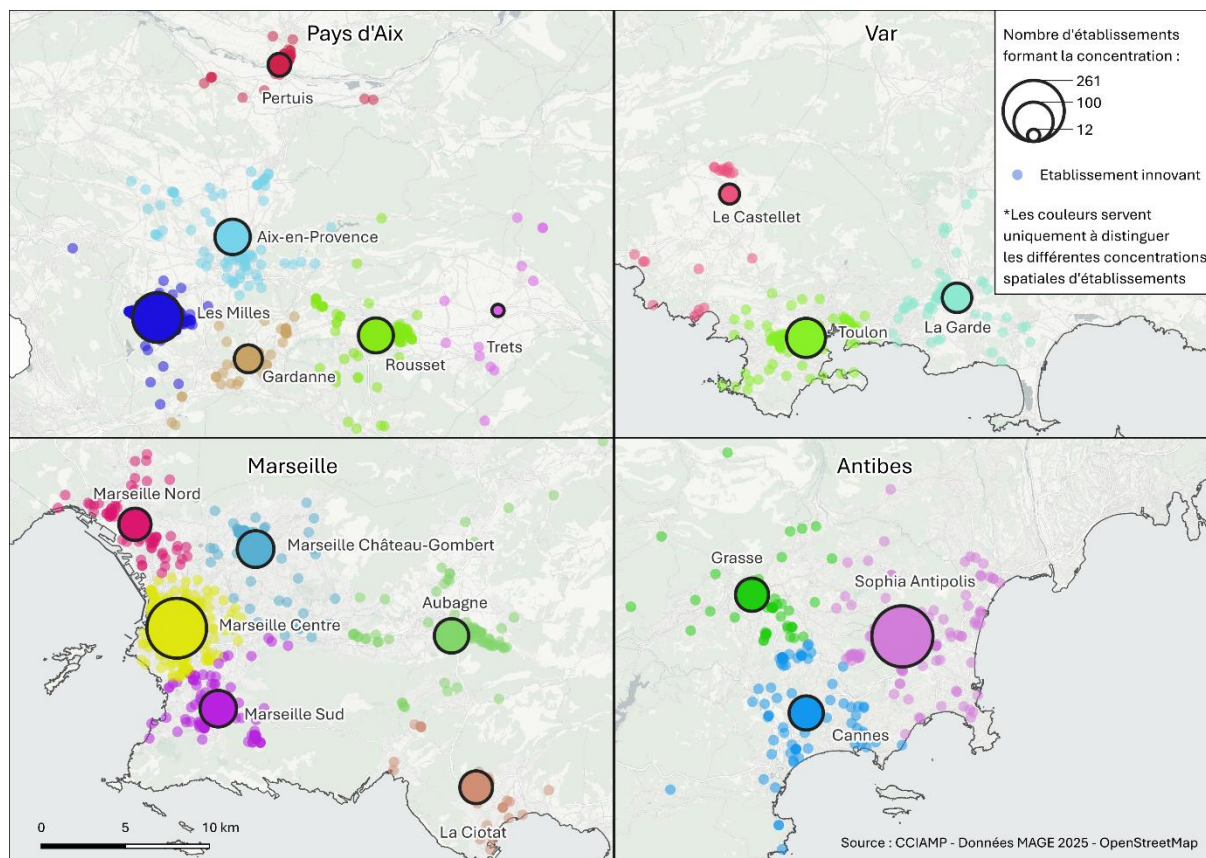


Source : MAGE – entreprises à potentiel, réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

Ces grands pôles métropolitains intègrent eux-mêmes des clusters locaux parfois plus spécialisés sectoriellement ; par exemple :

- Pour le Pays d'Aix, outre le centre-ville avec le **Pôle d'activités d'Aix-en-Provence**, le pôle microélectronique de **Rousset** porté par STMicroelectronics et **l'ancien bassin minier** autour de Gardanne, et plus au nord **Pertuis** ;
- Sur Marseille avec des concentrations centrées sur les deux technopoles (**Château-Gombert** et **Grand Luminy Technopôle**) et la **ZFU nord** et à l'Est du département des zones spécialisées sur **Aubagne/Gémenos** et La **Ciotat** ;
- Pour Antibes, à l'ouest des Alpes-Maritimes, outre **Sophia Antipolis**, le plateau de **Grasse** et **Cannes** ;
- Pour le Var, **le long de l'A50**, au Castellet, Ollioules, La Seyne-sur-Mer, La Garde.

Figure 5 – Polarisation des établissements innovants à l'échelle de quatre territoires régionaux



Source : MAGE – entreprises à potentiel, réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

À côté de ces concentrations, des polarités comptant moins d'entreprises — mais qui peuvent abriter de grands établissements — complètent le maillage du territoire régional : Carros dans les Alpes-Maritimes ; Arles, Istres et Salon-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône ; le plateau de Signes et Saint-Raphaël dans le Var ; Cavaillon en Vaucluse ; et Manosque dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Mais l'absence de polarisation notable à l'échelle régionale n'implique par l'absence d'entreprises innovantes qui maillent l'ensemble des territoires. On note en particulier de nombreuses entreprises le long de la Durance et dans les principales villes des Alpes régionales.

À noter que l'absence du CEA de Cadarache dans cette cartographie s'explique par le choix méthodologique de mesurer le phénomène de concentration des entreprises privées.

2.2 Trois trajectoires territoriales : comment l'innovation s'ancre dans les territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Une innovation territoriale plurielle, mais institutionnellement encadrée

Trois trajectoires de clusters innovants illustrent des configurations distinctes de l'action publique et du développement économique territorial :

- Création ex ante d'un écosystème d'innovation avec Sophia Antipolis ;
- Spécialisation issue d'un héritage avec Toulon ;
- Reconversion industrielle portée par un acteur-ancre avec Rousset.

D'autres pôles régionaux relèvent de logiques intermédiaires ou hybrides : les campus scientifiques marseillais de Château-Gombert et de Luminy ; la montée en puissance du numérique autour du pôle d'activités d'Aix-en-Provence ; l'intégration de Marignane aux chaînes de valeur mondiales de l'aéronautique autour d'Airbus Helicopters ; ou encore les spécialisations agroalimentaires structurées autour d'Avignon. Là encore, la volonté publique demeure centrale : qu'il s'agisse d'investissements universitaires, de politiques industrielles sectorielles ou d'aménagement foncier, l'innovation territoriale s'inscrit dans des cadres institutionnels qui en rendent possible l'émergence.

Sophia Antipolis : l'innovation par la volonté politique

La création de Sophia Antipolis ne s'explique ni par une dynamique économique spontanée, ni par l'existence préalable d'un écosystème scientifique structuré. Elle relève avant tout d'un acte politique volontaire.

À la fin des années 1960, le plateau de Valbonne ne dispose ni d'université de rang national, ni de tissu industriel technologique, ni de tradition scientifique ancienne. Sophia Antipolis a été pensée avant d'être occupée, dessinée avant d'être habitée. Le projet précède l'écosystème — ce qui tranche avec les modèles classiques de croissance territoriale fondés sur l'agglomération progressive d'activités.

Cette création ex nihilo n'aurait toutefois jamais abouti sans l'intervention directe de la puissance publique. Pierre Laffitte, scientifique et acteur politique de rang national, en est la figure centrale : il défend l'idée que l'innovation dépend autant d'une architecture institutionnelle — mobilisant foncier, infrastructures et implantation d'organismes de recherche — que d'une logique de marché.

Pour autant, Sophia Antipolis n'est pas une création totalement hors-sol : le cadre de vie attractif, l'ouverture internationale ancienne de la Côte d'Azur et l'image favorable à l'accueil de cadres étrangers constituaient un terreau fertile.

Cinquante ans plus tard, la technopole regroupe 2 650 entreprises et approchait les 45 000 emplois fin 2024, démonstration qu'un territoire d'innovation peut être construit de toutes pièces par la volonté politique.

Dans notre identification des entreprises innovantes, sur l'ouest des Alpes-Maritimes, la polarité centrée sur Sophia Antipolis représente 261 établissements identifiés comme innovants en lien avec une entreprise ayant son siège en région, pour plus de 9 460 salariés. Une polarité qui s'inscrit dans un périmètre élargi Valbonne-Biot-Grasse-Cannes de 402 établissements et 13 400 salariés. On y retrouve en particulier le siège d'Amadeus.

Toulon : de Colbert au technopôle de la Mer, une innovation construite sur l'héritage maritime

Contrairement à Sophia Antipolis, le cluster toulonnais ne naît pas d'un projet planifié : il est le produit d'une sédimentation historique, dont les premières strates remontent à la fin du XVI^e siècle.

L'acte de création de l'arsenal est arrêté en 1599 sous Henri IV ; au XVII^e siècle, Colbert en accélère le développement, tandis que Vauban contribue à structurer durablement l'ensemble portuaire et militaire. Pendant des siècles, l'Arsenal de Toulon façonne l'économie locale : il emploie, forme, commande et entraîne dans son sillage un tissu d'activités techniques et industrielles.

C'est sur ce socle naval et défense que se constitue progressivement, surtout dans la seconde moitié du XXe siècle, un écosystème de sous-traitants, d'ingénieurs et de PME spécialisées. À la différence de Rousset, où un acteur industriel unique joue un rôle pivot, Toulon repose sur une fonction stratégique d'État : la base navale. Les entreprises qui en sont issues, dont Naval Group, s'inscrivent dans cette continuité institutionnelle plus que dans une logique d'entreprise-ancre autonome. À partir de ce noyau maritime-défense, le territoire a également vu émerger des composantes numériques et cyber, prolongeant l'expertise historique vers de nouveaux champs technologiques.

Pour structurer cette dynamique, TVT Innovation est créée en 1988 et devient un acteur clé de l'animation territoriale, notamment via le Pôle Mer Méditerranée qui fédère les acteurs autour de l'innovation maritime (défense et sûreté maritime, naval et nautisme, ressources marines, ports et logistique, etc.).

Le développement toulonnais illustre ainsi une autre trajectoire possible d'un cluster d'innovation : non pas la création ex nihilo, ni la structuration autour d'un acteur industriel unique, mais l'accumulation sur le temps long d'un savoir-faire stratégique.

Dans notre identification, le corridor toulonnais représente 99 établissements innovants pour 1 300 emplois. Ce chiffre sous-estime toutefois la réalité : Naval Group, cœur industriel de cet écosystème, échappe à notre périmètre statistique en raison de la localisation de son siège social à Paris ; de même, l'environnement de Cadarache (CEA/propulsion nucléaire pour la Marine) relève d'un héritage technologique étroitement lié à la base navale toulonnaise.

Rousset : une reconversion par l'action publique

Le pôle industriel de Rousset ne naît ni d'une vision technopolitaine anticipatrice, ni d'un héritage industriel séculaire structuré : il émerge d'une crise.

Lorsque l'exploitation charbonnière du bassin minier de Provence décline dans les années 1950-1960, les Houillères du Bassin Minier de Provence, avec le soutien des autorités publiques, créent en 1961 la première zone industrielle des Bouches-du-Rhône, dite « Peynier-Rousset ». L'objectif est clair : offrir des perspectives d'emploi aux mineurs et prévenir la désertification économique d'un territoire en transition.

Le site présente des atouts objectifs — proximité des axes autoroutiers, connexion à l'aéroport de Marseille-Marignane, foncier disponible — mais la dynamique initiale procède avant tout d'une décision publique volontariste, articulant politiques nationales de décentralisation industrielle, dispositifs d'incitation financière et capacité locale d'accueil.

L'arrivée d'Eurotechnique en 1979 marque un virage décisif. Cette joint-venture entre National Semiconductor et Saint-Gobain implante une usine de semi-conducteurs sur d'anciens champs céréaliers, ouvrant une trajectoire technologique inattendue. Elle pose les bases d'un pôle de microélectronique qui se consolide avec STMicroelectronics, entreprise-ancre autour de laquelle se structure progressivement un tissu de sous-traitants, de fournisseurs spécialisés et de compétences techniques.

Rousset incarne ainsi une troisième trajectoire de développement territorial : celui d'une reconversion volontaire transformée par une implantation industrielle structurante. La vocation initiale du site qui est d'absorber un choc minier, se transforme progressivement en spécialisation industrielle de haute technologie.

Le pôle de Rousset compte 77 établissements innovants pour 4 470 emplois. Il s'inscrit dans un bassin économique plus large centré à Aix-en-Provence, qui en constitue le pendant tertiaire, universitaire et serviciel ; les deux territoires forment ensemble l'un des bassins d'innovation les plus denses de la région.

3. Les entreprises internationalisées : des racines locales, un rayonnement mondial

L'internationalisation ne se résume pas aux seules exportations. Elle désigne ici un ensemble de liens ; commerciaux via les exportations, capitalistiques via l'actionnariat étranger ou productifs via les filiales, qui ancrent une entreprise dans l'économie mondiale tout en conservant son implantation locale.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 6 489 entreprises entretiennent au moins l'un de ces liens. Elles représentent 170 000 emplois dans 9 577 établissements qui réalisent un chiffre d'affaires estimé dépassant les 80 milliards d'euros dont 26 milliards à l'export.

Ces établissements se structurent autour de trois modalités d'internationalisation, qui renvoient à des modalités distinctes :

- L'export est de loin la plus répandue : 80 % des entreprises internationalisées vendent à l'étranger ;
- L'actionnariat étranger, qui concerne 19 % des entreprises internationalisées, signe d'une intégration dans des réseaux financiers internationaux ;
- Enfin, 10 % ont des filiales à l'étranger, la forme d'internationalisation souvent synonyme d'ancrage dans des chaînes de valeur mondiales.

Seulement 40 entreprises cumulent les trois caractéristiques.

L'industrie à la pointe de l'internationalisation

Au niveau sectoriel, la même dualité qu'entre les innovants s'observe : l'industrie domine par l'impact économique, le tertiaire par le nombre :

- Avec seulement 1 217 établissements, l'industrie génère 52 700 emplois et 16 milliards d'euros de CA à l'export — soit 63 % de l'export total des internationalisés.
- Le tertiaire supérieur, avec 2 334 établissements, reste en deçà avec 3 milliards d'export — mais ce secteur incarne une partie de l'internationalisation de demain, portée par les services à haute valeur ajoutée et les entreprises de R&D préindustrielles.

À noter encore une fois le cas particulier de la logistique qui affiche le CA sectoriel le plus élevé de tous — 23 milliards d'euros —, porté par la présence de CMA CGM.

À un niveau d'analyse plus fin, certains particularismes locaux ressortent, comme la vinification ou les huiles essentielles, qui constituent de véritables activités « marqueurs » de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Figure 6 - Entreprises internationalisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Chiffres clés

Grands secteurs	Entreprises	Etablissements	Répartition des établissements	Effectifs salariés	Répartition de l'effectif	CA estimé (M€)
Agriculture	73	95	1%	856	1%	101
Industrie	869	1 217	13%	52 682	31%	24 371
Construction	564	665	7%	8 189	5%	1 747
Commerce	1794	2 934	31%	26 180	16%	16 645
Logistique	317	484	5%	15 294	9%	26 008
Services aux particuliers	699	1 291	13%	21 657	13%	3 059
Services supports	354	557	6%	12 650	8%	1 873
Services tertiaire supérieur	1819	2 334	24%	30 983	18%	7 736
Total	6489	9 577	100%	168 492	100%	81 540

Source : MAGE – entreprises à potentiel, réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

Internationalisation et innovation se renforcent mutuellement

20 % des entreprises identifiées comme innovantes sont internationalisées. Un taux qui monte même à 50 % pour les plus de 10 salariés. Pour la plupart de ces entreprises, l'internationalisation n'est pas une option mais une condition de viabilité. L'accès aux marchés mondiaux devient indispensable pour générer les économies d'échelle nécessaires à l'amortissement des coûts de R&D. Parallèlement, cette ouverture confronte les entreprises à une concurrence internationale et les contraint à innover pour maintenir leur différenciation et défendre leurs marges.

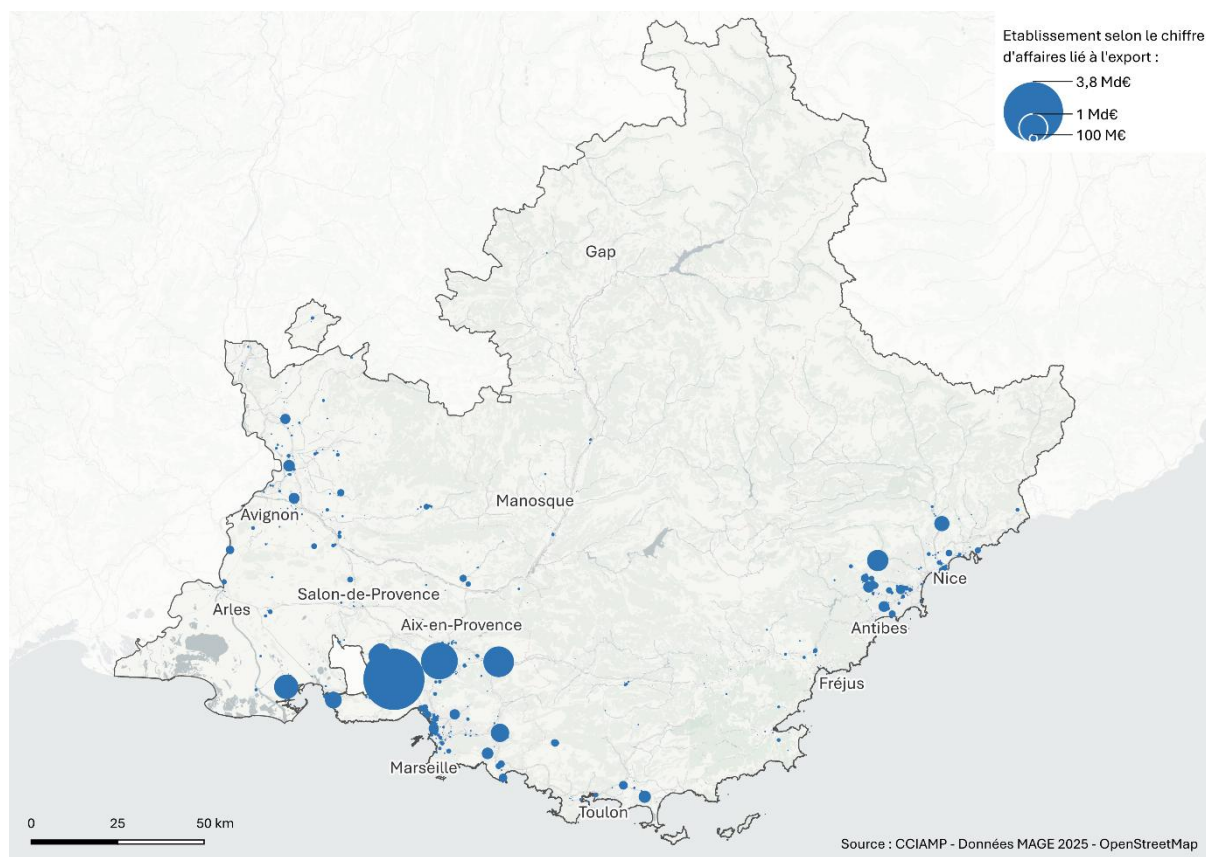
L'exportation, souvent la 1^{re} porte ouverte vers le monde

L'exportation est souvent la première porte d'entrée vers l'international. Dans notre panel, 80 % des entreprises internationalisées identifiées exportent : pour la plupart, il s'agit de leur premier pas hors des frontières.

La médiane de chiffre d'affaires à l'export (96 000 €) met en lumière une réalité souvent masquée par les grands noms : la majorité des exportateurs sont de petites structures, qui vendent modestement à l'étranger. Des entreprises discrètes, nombreuses, qui constituent le socle de l'ouverture de la région à l'international — une armée de TPE et PME qui relie le territoire au commerce mondial.

L'autre réalité est la forte concentration des volumes : l'essentiel du chiffre d'affaires exporté est réalisé par un très petit nombre d'entreprises. Ainsi, dans notre panel, les 20 premiers exportateurs concentrent à eux seuls la moitié du chiffre d'affaires à l'export des entreprises internationalisées, parmi lesquelles Airbus Helicopters, STMicroelectronics, Lyondell Chimie, V. Mane Fils ou encore Virbac.

Figure 7 – Polarisation des établissements exportateurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : MAGE – entreprises à potentiel, réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

La carte montre un tissu d'exportateurs diffus, mais un chiffre d'affaires à l'export très concentré : les plus importants volumes se localisent surtout autour de l'axe Aix-Marseille/Fos et Nice-Antibes, avec des pôles secondaires à Toulon et Avignon.

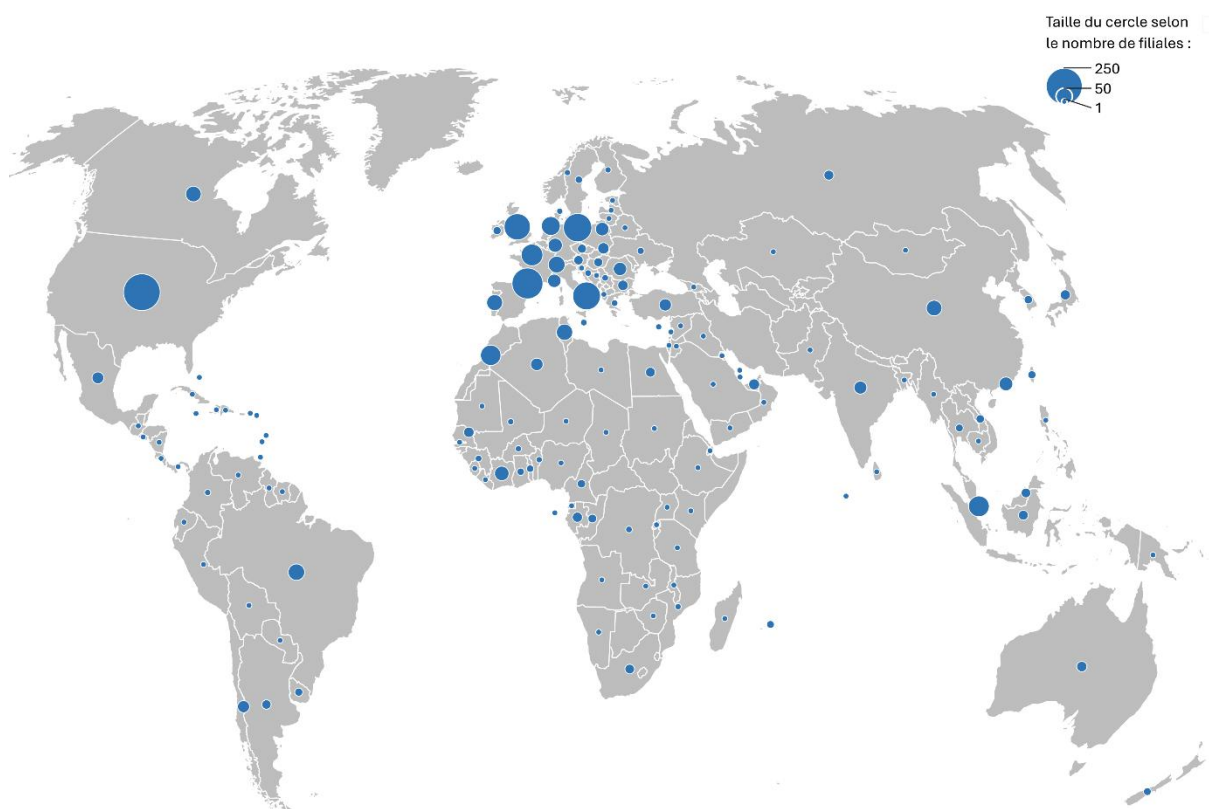
La création de filiales, une stratégie de présence

Les entreprises qui disposent de filiales à l'étranger passent d'une logique de débouché à une logique de présence, avec des enjeux d'investissement, de pilotage et de conformité. L'objectif n'est plus uniquement de vendre hors de France, mais de tenir un marché : se rapprocher des clients, sécuriser les approvisionnements, produire au plus près, gagner en réactivité logistique, ou accéder à des écosystèmes d'innovation.

Cette implantation ne se fait pas au hasard : les filiales se polarisent sur quelques pays cibles, selon des logiques économiques et sectorielles. Les États-Unis cumulent ainsi environ 250 filiales de nos entreprises à potentiel : la taille du marché, le niveau d'exigence (clients, normes, certifications) et l'accès à des écosystèmes technologiques de rang mondial incitent à s'implanter pour tenir durablement le marché.

À l'inverse, en Europe, et plus particulièrement en Espagne ou en Italie, la dynamique relève d'abord d'une logique de proximité : marchés accessibles, coûts de prospection plus faibles et chaînes de valeur naturellement transfrontalières, souvent via des relais commerciaux et logistiques. L'Allemagne attire davantage pour ses filières industrielles, l'ingénierie et les réseaux de sous-traitance, tandis que le Royaume-Uni conserve un rôle de hub tertiaire (services, structuration, fonctions support).

Figure 8 – Répartition des filiales des entreprises de la région Provence-Alpes Côte d'Azur



Source : Réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Données DIANE 2026 - OpenStreetMap

Le principal acteur régional sur cet indicateur est CMA CGM, troisième groupe mondial de transport maritime, dont les filiales sont identifiées dans 133 pays.

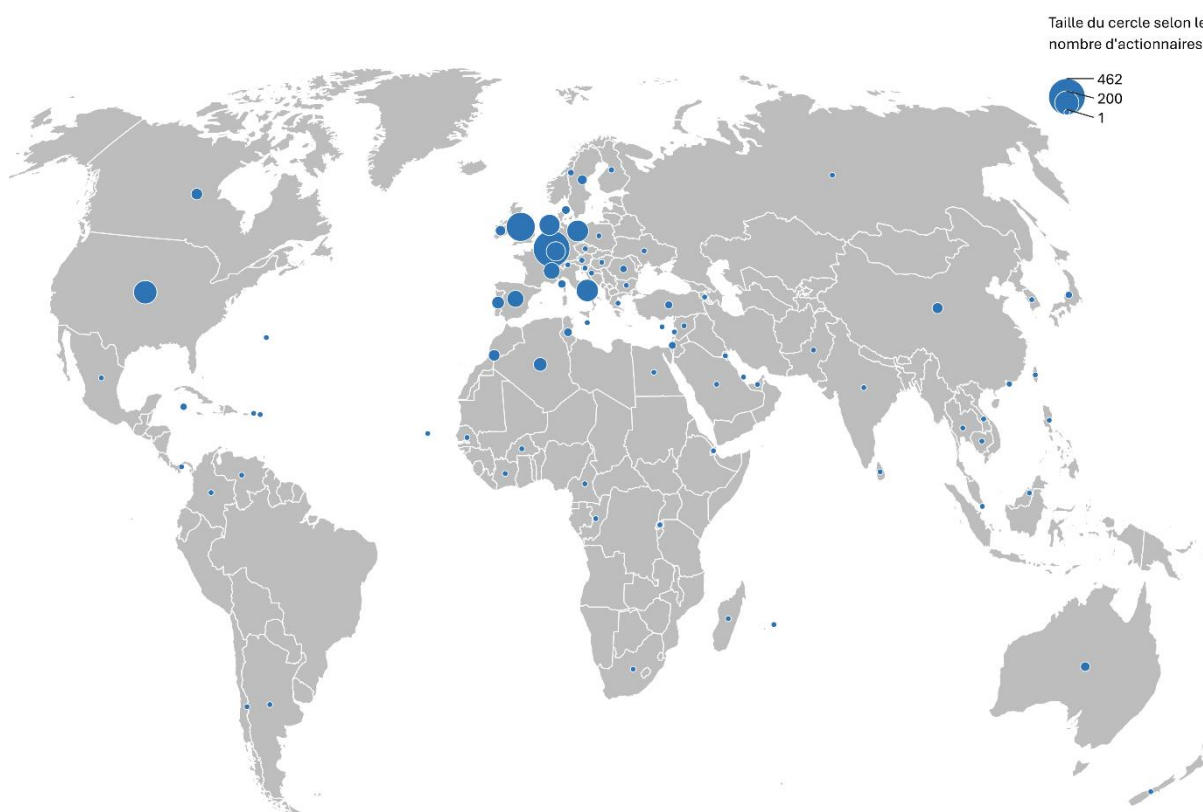
L'actionnariat étranger, un marqueur de gouvernance

L'actionnariat étranger constitue un marqueur d'internationalisation d'une autre nature que l'export ou les filiales : Il renseigne non seulement sur les marchés desservis, mais aussi sur la géographie du capital — et, potentiellement, sur la localisation des centres de décision et de financement. Il peut traduire l'attractivité du tissu régional (capacité à attirer des investisseurs et à s'inscrire dans des groupes internationaux), tout en modifiant certains équilibres lorsque les arbitrages d'investissement, d'innovation ou d'emploi sont pris hors du territoire.

parmi les entreprises identifiées, l'actionnariat étranger apparaît fortement concentré : le Luxembourg arrive nettement en tête (19 %), suivi du Royaume-Uni (12 %) et des États-Unis (8 %). À eux trois, ces pays représentent un tiers des actionnaires.

Cette hiérarchie doit toutefois être interprétée avec prudence : elle reflète souvent des choix de domiciliation et de structuration (holdings, véhicules d'investissement, entités intermédiaires) davantage qu'une origine industrielle "réelle" des capitaux. Autrement dit, la nationalité affichée des actionnaires renseigne souvent davantage sur l'architecture juridique des groupes que sur le lieu réel des décisions économiques.

Figure 9 – Répartition des actionnaires étrangers de la région Provence-Alpes Côte d'Azur



Source : Réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Données DIANE 2026 - OpenStreetMap

4. Les PME à forte croissance

Dernière catégorie, les PME à forte croissance constituent un cas à part parmi les entreprises « à potentiel ». Là où l'innovation et l'internationalisation relèvent d'une stratégie d'entreprise, la forte croissance est davantage une résultante : elle traduit une trajectoire observée sur une période donnée.

Son intérêt analytique tient donc moins à la lecture d'un « modèle » de développement qu'à la capacité d'identifier des entreprises — et plus rarement des territoires — ayant surperformées.

Les entreprises relevant de la forte croissance sont au nombre de 1 420. Elles totalisent 34 400 salariés répartis dans 2 664 établissements, pour un chiffre d'affaires estimé à 11 milliards d'euros. Ce volume d'entreprises peut paraître limité, mais il résulte d'un double filtre : un critère de croissance (au moins +10 % par an) et un critère de champ (les PME uniquement).

Les établissements à forte croissance couvrent une large palette d'activités, mais se concentrent principalement dans les services supérieurs, le commerce et les services aux particuliers. Cette structure renvoie à des dynamiques de développement souvent liées à la proximité des marchés, à la réactivité commerciale et à la capacité à capter rapidement de nouveaux clients.

À l'inverse, la logistique, les technologies et le BTP apparaissent plus en retrait. Cela suggère que les trajectoires de forte croissance se manifestent plus fréquemment dans des activités à cycle court et à rentabilisation rapide que dans des filières nécessitant des investissements lourds, des effets d'infrastructure ou des délais de montée en charge plus longs.

Figure 10 – PME à forte croissance en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Chiffres clés

Grands secteurs	Entreprises	Établissements	Répartition des établissements	Effectifs salariés	Répartition de l'effectif	CA estimé (M€)
Agriculture	15	29	1%	245	1%	52
Industrie	144	276	10%	4 459	13%	1 417
Construction	157	211	8%	2 384	7%	647
Commerce	295	623	23%	6 909	20%	4 568
Logistique	82	114	4%	2 605	8%	1 145
Services aux particuliers	238	475	18%	6 851	20%	881
Services supports	130	245	9%	2 706	8%	520
Services tertiaire supérieur	359	691	26%	8 197	24%	2 059
Total	1 420	2 664	100%	34 356	100%	11 289

Source : MAGE – entreprises à potentiel, réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025

À un niveau d'analyse plus fin, on observe certains particularismes liés à la période étudiée (2018-2024). Ainsi, si la surreprésentation des activités d'ingénierie et d'études techniques paraît cohérente, la progression des laboratoires d'analyses médicales ou des activités immobilières peut être rapprochée de la crise de la COVID-19.

La dimension internationale est également marquée : plus d'un tiers des établissements à forte croissance sont internationalisés, et près d'un tiers des PME à forte croissance exportent. Le taux d'innovation demeure en revanche plus modeste (6 %), mais il se concentre dans des secteurs à forte valeur ajoutée : ingénierie, biotechnologies et technologies numériques.

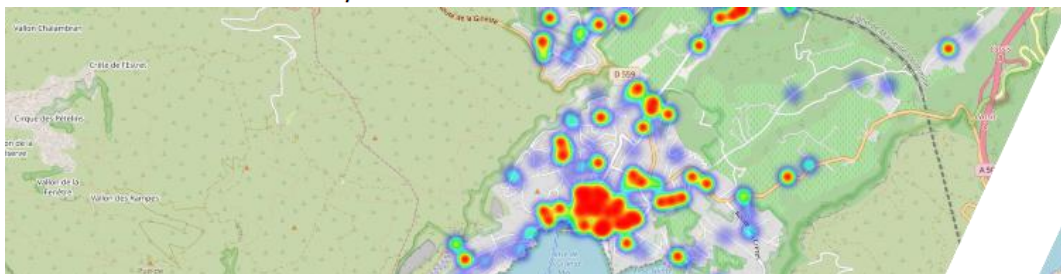
5. Table des illustrations

<i>Figure 1 - Chiffres clés des entreprises régionales à potentiel</i>	<i>3</i>
<i>Figure 2 - Entreprises à potentiel en région Provence-Alpes-Côte d’Azur – Chiffres clés</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 - Entreprises innovantes en région Provence-Alpes-Côte d’Azur – Chiffres clés.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 - Polarisation des entreprises innovantes en région Provence-Alpes-Côte d’Azur.</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 - Polarisation des entreprises innovantes à l’échelle de quatre territoires régionaux</i>	<i>9</i>
<i>Figure 6 - Entreprises internationalisées en région Provence-Alpes-Côte d’Azur – Chiffres clés.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 7 - Polarisation des entreprises exportatrices en région Provence-Alpes-Côte d’Azur.....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 8 - Répartition des filiales des entreprises de la région Provence-Alpes Côte d’Azur.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 9 - Répartition des actionnaires étrangers de la région Provence-Alpes Côte d’Azur.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 10 - PME à forte croissance en région Provence-Alpes-Côte d’Azur – Chiffres clés</i>	<i>16</i>

6. Annexe

MAGE

Modèle d'Analyse Géolocalisé de l'Économie

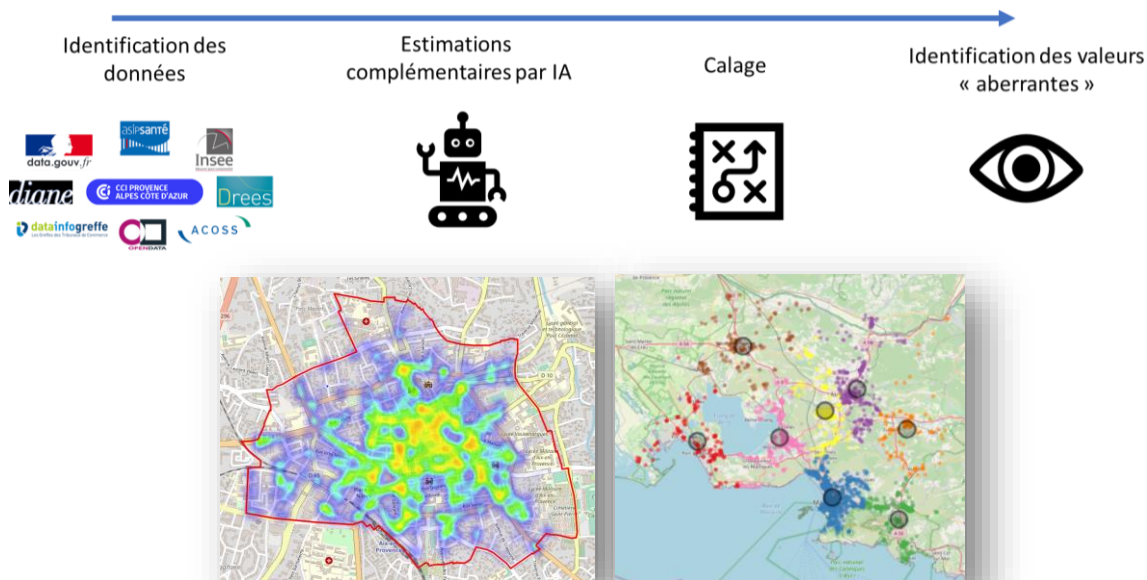


Une cartographie unique de l'emploi local par le réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Géolocalisation des emplois ou estimation au point, de :

- 1,33 million de salariés du secteur concurrentiel
- 370 000 salariés de la fonction publique
- 18 000 salariés de l'agriculture
- 326 000 non-salariés
- 48 000 intérimaires
- Estimation du CA et de la VA localisés

Un taux de couverture global estimé de 92 % au niveau régional.



Étude disponible au téléchargement sur :



› <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr>

Les auteurs

Christophe LOWEZANIN (CCI Aix-Marseille-Provence)

Mathis WICKEL (CCI Aix-Marseille-Provence)

Souhil CHERIF (CCI Aix-Marseille-Provence)

Cette étude a été réalisée au sein du dispositif partenarial « Observation des entreprises et des dynamiques économiques régionales » signé entre la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fondé sur les principes de la mutualisation des données et des expertises et la production de données économiques nouvelles, ce partenariat produit chaque année des analyses originales visant à enrichir la connaissance de l'économie régionale et éclairer l'action publique.